RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ARCHITECTURE NANCY

Monitorat – Atelier de Reprographie Audiovisuel
Fiche de poste
Année scolaire 2025-2026 – 1er semestre

Préambule

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy est dotée d'un Atelier de reprographie. Pour son bon fonctionnement, il est parfois nécessaire de compléter l'encadrement assuré par le responsable de l'atelier.

Missions

Le moniteur/la monitrice doit participer au fonctionnement de l'Atelier de Reprographie Audiovisuel. Ses missions concernent :

- La présence physique dans l'atelier, l'accueil, l'accompagnement et la formation des usagers selon les besoins ;
- L'entretien du matériels, le remplacement des consommables ;
- La gestion de l'enchaînement du planning de réservation ;
- Le maintien des consignes de sécurité ;
- Une vigilance générale quant aux activités dans l'atelier ;
- La participation à de petits projets d'amélioration de l'atelier (ameublement/aménagement/outils de communication) ;
- La participation à la vie de l'atelier (événement/cohésion d'équipe/retours et améliorations).

En cas de constatation d'une situation anormale, en faire part :

- Au responsable de l'Atelier SENFTLEBEN Laura, au 03 83 30 81 07 ou, si non disponible ;
- Au responsable du service Informatique, HANQUET Jean-Michel au 03 83 30 81 43 ou, si non disponible ;
- Au secrétaire général, DOYETTE Pierre-Phillipe au 03 83 30 81 24.

Organisation

En début de semaine, le planning est établi en accord avec le service informatique pour attribuer les créneaux. Les horaires de travail sont susceptibles d'évoluer en cours d'année. Le cas échéant, l'information sera transmise par le service informatique.
En cas d'empêchement ponctuel, il est demandé au moniteur/à la monitrice d'échanger un créneau avec un(e) collègue et d'en avertir la responsable de l'Atelier de Reprographie Audiovisuel et le responsable du service informatique.

Candidatures

Information sur le poste auprès de :
Laura SENFTLEBEN responsable de l'Atelier de Reprographie Audiovisuel :
Mail : laura.senftleben@nancy.archi.fr
Tel : 03 83 30 81 07
Jean-Michel HANQUET, responsable du service Informatique :
Mail : jean-michel.hanquet@nancy.archi.fr
Tel : 03 83 30 81 43 ;

Envoi des candidatures (disponibilités, CV et lettre de motivation) à :
Laura SENFTLEBEN responsable de l'Atelier de Reprographie Audiovisuel, laura.senftleben@nancy.archi.fr
Et Jean-Michel HANQUET, responsable du service Informatique, jean-michel.hanquet@nancy.archi.fr

Nota :

Contrat de monitorat établi en début de semestre, pour un maximum de 75h et rémunéré chaque mois au service fait.
La situation sociale des candidat(e)s est un critère de sélection, en faire part dans la lettre de motivation.
Le dynamisme, la bienveillance et les connaissances techniques sont des critères de sélection, en faire part dans la lettre de motivation. Un entretien pourra être réalisé après la réception des candidatures. Le ou la candidat(e) sera prévenu(e) par mail de la date, de l'horaire et du lieu de l'entretien.

Nota bis :

Il n'est pas possible de réaliser 2 contrats de monitorat à l'école dans le même semestre.